

Protection des Cétacés en Océanie ... Un nouvel accord signé !

Soumis par Helene PELTIER
16-09-2006

Un nouvel accord concernant la protection des mammifères marins a été signé à Nouméa (Nouvelle Calédonie) afin d'accentuer les efforts de protection et de conservation des Cétacés en Océanie.

De nombreux territoires et pays ont signé ce nouvel accord, comme par exemple la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les îles Fidji, la France, les îles Cook, etc ... La liste est longue !

- Réduire les menaces qui pèsent sur les mammifères marins
- Intervention en cas d'échouages et de prises accidentelles d'animaux.
- Protection de l'habitat des mammifères marins, dont les couloirs de migration essentiels à la survie de certaines espèces.
- Développer les activités d'information, de formation, de recherche et de surveillance des mammifères marins.

Un autre objectif serait de contribuer à l'instauration d'un tourisme durable et responsable concernant les mammifères marins.

Notons que les mammifères marins font partie de la culture des collectivités dans l'ensemble du Pacifique ... Baleines, dauphins et dugongs sont souvent devenus des emblèmes esthétiques des peuples de cette région du monde !

Sources : tahiti press & Réseau Cétacés